



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 29 juin 1998

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 18 Juin 1998

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 30 Juin 1998

Appel d'offres pour la gestion des Aires d'Accueil des Gens du Voyage

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Michel GENDREAU donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Christiane FASILLEAU donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
M. Pierre GUERIT donne pouvoir à M. Jean PILLET.
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.
M. Claude VITELLINI donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
M. Michel RIVALLIN donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD.

Excusés :

Adjoints :

M. Jean-Robert BEJUGE

Conseillers :

Mme Claire MINALI-BELLA

Monsieur Claude PAGES, Premier Adjoint, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire,

Après examen par la Commission Générale,

Au titre du volet habitat et cadre de vie du contrat de ville et plus particulièrement concernant l'accueil des populations spécifiques, la Ville de Niort a décidé dans le cadre du schéma départemental d'accueil des gens du voyage de financer deux aires de stationnement permettant d'accueillir plus de 250 personnes chaque jour et tout au long de l'année.

La Ville de Niort est ainsi parmi les premières communes de France et sans doute l'une des seules dans notre département à témoigner concrètement sa solidarité à l'égard de tous les gens du voyage ou tziganes qu'il s'agisse de manouches, de gitans, de roms.

La Ville de Niort a donc rempli toutes ses obligations et appliqué le schéma départemental arrêté par Monsieur le Préfet. Il s'agit d'un investissement global de plus de 3 millions de francs conforté par des dépenses de fonctionnement annuelles pour le gardiennage et l'entretien quotidien 7 jours sur 7.

Par ailleurs, la Ville de Niort apporte son soutien pédagogique et social aux gens du voyage.

Afin d'aller dans cette direction, il est souhaitable de faire appel à des structures nationalement spécialisées. Je vous propose de confier la gestion des deux aires d'accueil construites à Niort, rue de la Mineraie (20 emplacements) et rue Pythagore (12 emplacements), à un prestataire de services, après appel d'offres.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le dossier de consultation des Entreprises
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué à lancer la procédure d'appel d'offres conformément au Code des Marchés Publics et à signer le marché à intervenir.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC

Claude PAGES